

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1416/MT/ITLS Décisions concernant les Ministères

n° 1416/MT/ITLS

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

31 août 1965

Numéro JO

n° 10 du 01/10/1965

Date du numéro

1 octobre 1965

TEXTE INTÉGRAL

Pour compter du 1er octobre 1965, la S.A.M.E.R. est autorisée à assurer elle-même le service de toutes les prestations consécutives aux accidents du travail ou aux maladies professionnelles survenues à son personnel.